

## AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 6 octobre 2015, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur trois demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

La première demande concerne la propriété située au 3499, rue Douglas-B-Floreani et a pour objet de statuer sur la régularisation, pour ce bâtiment industriel, de l'aménagement d'une bande de verdure ne respectant pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande concerne la propriété située au 1670, avenue Sainte-Croix et a pour objet de statuer sur l'agrandissement de la terrasse arrière de cette habitation unifamiliale isolée ne respectant pas toutes les normes applicables.

La troisième demande concerne la propriété au 5580, boulevard Henri-Bourassa et a pour objet de statuer sur la construction d'un bâtiment commercial en empiétant dans la marge avant donnant sur le boulevard Henri-Bourassa et dont la hauteur ne respecte pas toutes les normes applicables.

Montréal, le 16 septembre 2015

Isabelle Bastien, avocate  
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

## **PUBLIC NOTICE**

I give notice that on Tuesday, October 6, 2015, at 7:30 P.M., the Council of the Borough of Saint-Laurent will hold a public meeting at the Council Room of the Borough Hall at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, in order to give a decision on three applications for minor exemption from by-law number RCA08-08-0001 on zoning.

The first request concerns the property located at 3499, rue Douglas-B-Floreani for the regularization, for this industrial building, of the development of a green line which is not respecting all the applicable standards.

The second request concerns the property located at 1670, avenue Sainte-Croix for the enlargement of the back terrace of this detached single-family dwelling, without respecting all the applicable standards.

The third request concerns the property at 5580, boulevard Henri-Bourassa for the construction of a commercial building encroaching in the front setback on boulevard Henri-Bourassa and of which the height does not respect all the applicable standards.

Montréal, September 16, 2015

Isabelle Bastien, lawyer  
Secretary of the Borough Council